La phrase suivante est grammaticalement intéressante : « ... zodat ik, degelijk vermomd, mijn intrek in het Grand Hotel kon nemen » (« ... de sorte que, soigneusement déguisé, je pus faire ma rentrée au Grand Hotel »).

On trouve, dans cette phrase subordonnée (introduite par « ZODAT »), la forme verbale « *vermomd* », participe passé (utilisé ici comme adjectif), provenant de l'infinitif « VERMOMMEN ». Ce verbe « VERMOMMEN » est considéré comme « régulier » (comme la grande majorité des verbes néerlandais) aux temps du passé (O.V.T. ou V.T.T.), **NE** fait **PAS** partie de la minorité des verbes irréguliers (faisant l'objet des « temps primitifs ») et NE fait **PAS** partie de la minorité « *irrégulière* » des verbes réguliers, résumée par les consonnes présentes dans « 'T KOFSCHIP » ; en effet le radical (première personne du présent, « vermom ») se terminant par la consonne « M », on trouvera le « D » majoritaire comme terminaison des participes passés mais pas de préfixe « GE » puisque la forme verbale commence par le préfixe « VER » (c'est aussi le cas pour les verbes commençant par les préfixes BE-, ER-, GE,- HER- et ONT-) : (GE) + \vee VERMOM \vee + \vee D \vee = \vee VERMOMD \vee .

© 2020, Bernard GOORDEN, voor de grammatica. Autres exemples à https://www.idesetautres.be/?p=ndls&mod=vandersteen

